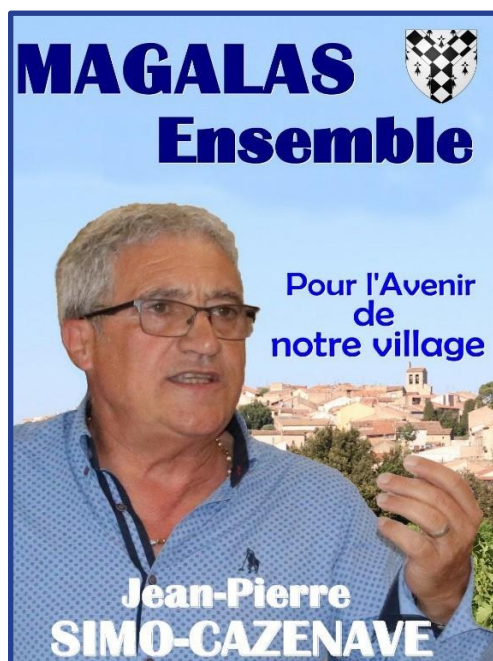


ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Programme 2026-2032



*DANS LA CONTINUITÉ DU
PROGRAMME 2020 / 2026*

*Vous êtes cordialement invités
Le mardi 03 Mars à 19h00
Salle de la Convivialité*

PRESENTATION ET DEBAT DU PROGRAMME

SUIVIS D'UN APERITIF DINATOIRE



MAGALAS ENSEMBLE

— Pour l'avenir de notre village —



— Agir ensemble pour Magalas —



Christian VIDAL
Directeur
commercial



Jérôme FABRE
Professeur des
écoles



Laurence TEROL
Aide-Soignante



**Jean-François
AUDAIRE**
Gendarme



**Francine
GERARD**
Comptable



**Jean-Matthieu
PAVIA**
Courtier en vin



**Patricia SIMO-
CAZENAVE**
Gérante de Société



Virginie AUBRY
Responsable
d'association



**Philippe
FORESTIER**
Commercial



Mireille TOULON
Responsable des
ventes



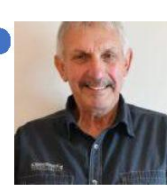
Sylviane BUTEZ
Ingénieur dans
l'éducation
nationale



**Carole
ROUSSELLE**
Aide à domicile



Christine GAY
Responsable de
magasin



Roger BORDES
Technicien dans
les eaux minérales

Nouveaux candidats ●

Conseillers municipaux sortants ●



Jean-Pierre
SIMO-CAZENAVE
Gérant de Société



Catherine
GALOFRE
Responsable de
restaurant



Patrick
BIBLOCQUE
Aide- Soignant .
Ambulancier



Adeline CADENA
Infirmière



Christian
LUTTER Cadre
d'entreprise



Nadine
MACHENAUD
Référente en
insertion
professionnelle



Pascal
TRAMPARULO
Ancien
commerçant



Éric CANDELON
Famille d'accueil



Henri RIHET
Gendarme



Denis
TARBOURIECH
Conducteur de bus



Crystelle BAR
Employée
commercial



Vincent
ABDELBAKI
Travaux publics



Sabrina LUCIA
Secrétaire
comptable



Kevin CORE
Assistant
d'éducation



Roseline
GUILLAUME
Directrice service
d'aide à la
personne

Les membres de la liste *Magalas Ensemble* sont heureux de vous présenter leur programme et les actions prévues pour le mandat 2026-2032.
Nous vous en souhaitons une agréable lecture !



SOMMAIRE

1 - Introduction du programme	p.5
2 - Finances – budget	p.6
3 - Urbanisme	p.7
4 - Travaux quotidiens	p.8
5 - Grands travaux - SICTOM	p.9
6 - Grands chantiers	p.11
7 - Patrimoine, Culture et Tourisme	p.18
8 - Communication et démocratie participative	p.19
9 - Festivités et Cérémonies	p.20
10 - Sécurité	p.21
11 - Vie scolaire et Péri-scolaire	p.22
12 - Vie associative	p.23
13 - Vie sociale – CCAS	p.24
14 - Communauté de communes	p.26
15 - Syndicat Intercommunal Mare et Libron	p.27



MAGALAS ENSEMBLE

1- NOTRE PROGRAMME

Son contenu tient compte de la capacité financière de notre commune
(fonctionnement et investissement)

Il est réalisable

NOUS N'AUGMENTERONS PAS LES IMPOTS

CHERS MAGALASSIENS, CHERES MAGALASSIENNES,

Vous avez en main notre programme, fruit d'un travail et d'une réflexion approfondie. Il intègre l'essentiel de vos attentes et de nos propositions, et restera évolutif tout au long du mandat, toujours dans votre intérêt.

Je vous recommande d'y accorder la plus grande attention. C'est primordial pour notre avenir. Ce programme est un lien entre notre passé récent et notre avenir.

Il est la continuité de celui de 2020/2026. Nous sommes tous concernés.

Merci de prendre le temps de le lire et de l'analyser. N'hésitez pas à vous servir du bulletin municipal N°22 d'Août (rétrospective **2020/2026**). Les informations consignées vous permettront de bien analyser notre premier mandat, il a préparé celui qui arrive **2026/2032**.

Le 15 mars, votre vote décidera de l'avenir de notre commune pour les six prochaines années. En nous accordant votre confiance, vous permettrez la réalisation du réaménagement de notre centre historique et la poursuite du travail engagé depuis six ans.

**CE 15 MARS EST CAPITAL
CHAQUE VOIX EXPRIMEE PESERA SUR NOTRE DEVENIR**

Si vous mettez notre bulletin dans l'urne, sachez que vous mettez votre confiance dans une Equipe forte, soudée, mobilisée et efficace. De nombreux membres de cette liste ont plusieurs mandats d'élus. Cette Equipe MAGALAS ENSEMBLE vous l'a prouvé ! Elle n'a pas peur d'agir ni de vous rendre des comptes. Elle saura vous consulter, vous écouter, et se battra à fond pour que Demain soit encore meilleur pour vous et vos familles. **L'AVENIR DE NOS ENFANTS LE MERITE BIEN**

Pour la liste : Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE (Maire Sortant)

Bien à vous

2- FINANCES - BUDGET

NOUS N'AUGMENTERONS PAS LES IMPÔTS

Tout au long de ce mandat nous accorderons la même rigueur nécessaire à la gestion des finances et gérerons en bon père de famille. (Comme au mandat précédent) ; nous maîtriserons les frais de fonctionnement et les dépenses d'investissement.

Les comptes seront transparents et accessibles à tous.

Tous les 15 jours, en réunion de travail, les dépenses seront évoquées.

Un débat démocratique constructif, avec tour de table, permettra à chaque élu de s'exprimer. Une partie de ces réunions de travail, sera consacrée à la présentation des dépenses, des recettes, des subventions, etc....

Chaque année nos comptes de gestion seront présentés au conseil municipal pour validation, puis envoyés aux services de l'Etat.

Nous continuerons à demander les subventions nécessaires lors de l'élaboration des projets à réaliser. Mon parcours d'élu (36 ans), ma connaissance et mon expérience, seront capitales, car les restrictions budgétaires sont réelles.

Connaissant parfaitement les rouages des administrations nous déposerons les dossiers de subventions et les suivrons avec application

Nos partenaires sont : l'Etat, la Région, le Département, la Communauté de Communes, la Caisse d'Allocations Familiales, l'ADEME, et l'Agence de l'Eau.

L'engagement des partenaires « Petites Villes de Demain » : (ZERO € pour la commune)

PEM Gare	1 600 000 € engagés
Opac	3 000 000 € (Département)
Promenade	80 000 € (étude par le Département)

Pour la commune mandat 2026/2032 : 4 680 000 € Merci à nos financeurs

Le budget d'une commune se divise en deux parties :

- 1- **Le budget de fonctionnement** : assure le quotidien
- 2- **Le budget d'investissement** : permet de construire l'avenir

Le budget de fonctionnement concerne les dépenses nécessaires au bon fonctionnement des services de la Mairie (salaires et charges, entretien des bâtiments, des véhicules et des achats fournitures etc.). **Le budget d'investissement** permet de réaliser les projets (il dépend de l'excédent financier et des subventions).

Les frais de fonctionnement seront maîtrisés tout au long du mandat.

La situation financière de la commune est saine, notre bonne gestion est reconnue par les institutions, et la qualité comptable de la commune par le Trésor public.

3- URBANISME

NOTRE MISSION SERA LA CONTINUITE DU MANDAT 2020/2026

- **Nous officierons** suivant les règles du plan local d'urbanisme intercommunal.
- **Nous resterons** vigilants et participerons aux travaux de l'écotourisme.
- **Nous continuerons** d'aménager les circulations douces et la mise en sécurité des usagers.
- **Avec la commission de l'environnement**, nous développerons et maintiendrons l'existant avec la Communauté de communes en renforçant les sentiers de promenade et de randonnée, ainsi que la gestion de nos 60 kms de chemin communaux (l'entretien sera régulier).
- **Nos missions** s'exerceront comme lors du mandat actuel, toujours dans le respect du Plan local d'urbanisme intercommunal.
- **Chaque dossier majeur** sera présenté en commission, discuté puis soumis pour accord au vote du conseil municipal. Les dossiers officiels seront consultés en mairie.
- **L'urbanisme impactant la vie quotidienne des Magalassiens**, nous serons toujours attachés à la transparence totale.
- **Assurant une mission de service public**, comme lors de ce mandat, nous mettrons un point d'honneur à vous recevoir et à vous accompagner au mieux dans vos démarches administratives en vous simplifiant autant que possible les obligations qui peuvent apparaître complexes. Être à votre écoute, anticiper vos besoins, répondre à vos attentes, savoir vous conseiller et vous orienter est notre mission.
- **Forts de notre expérience**, nous ferons toujours de notre mieux et avec tout notre cœur, dans la rigueur et l'impartialité. Nous serons toujours respectueux de chacun et chacune avec l'humanisme nécessaire.
- **En prolongement des opérations d'aménagement du mandat 2020/2026**, nous accompagnerons les dossiers de la commission des GRANDS TRAVAUX par le suivi architectural, administratif et technique. Ceci permet d'obtenir les fameuses subventions indispensables.

UNE CERTITUDE : L'EXPERIENCE EST INDISPENSABLE

Associer l'expérience à la connaissance de notre passé nous permet de nous Projeter dans l'avenir

4- TRAVAUX QUOTIDIENS ENTRETIEN JOURNALIERS

ENSEMBLE CONTINUONS L'AVENTURE !

POUR CE MANDAT, FORTS DE NOTRE EXPERIENCE, NOUS MAINTIENDRONS ET AMELIORERONS LES INSTALLATIONS TELLES QUE :

Pour les travaux quotidiens : Nous continuerons à respecter notre organisation, mise en place avec les services communaux. Nous tiendrons compte des observations.

LE CIMETIERE : Comme au mandat précédent Nous y accorderons la plus grande attention.
Un suivi régulier sera maintenu.

LES BASSINS DE RETENTION : La remise en état des 24 bassins de rétention a été prise en charge. Ils sont régulièrement entretenus grâce au soutien de M. et Mme TARDIVAUD, bergers sur notre commune, qui font paître leurs moutons dans ces bassins. Le personnel communal peut ainsi se consacrer à d'autres tâches. Nos enfants sont ravis de la présence des moutons.

NOUS MAINTIENDRONS L'ACTION MISE EN PLACE

LES 32 LOTISSEMENTS, LES ABORDS DU VILLAGE ET LES CHEMINS : La période critique pour l'entretien se situe d'avril à juillet, 4 mois difficiles pour maîtriser les herbes folles et les ronces. Il est interdit d'employer du désherbant, et les pluies régulières n'ont pas facilité le maintien. L'année 2025, très pluvieuse, nous a fait réfléchir et nous avons décidé de :

FAIRE APPEL PONCTUELLEMENT AUX DEUX ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT PAR LE TRAVAIL DE BEZIERS ET PLAISANCE. L'AIDE APPOTEE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SERA CONSERVEE.

LE FLEURISSEMENT : Dès 2024 n'avons plus fleuri le village, la cause :
L'INTERDICTION PREFECTORALE D'ARROSER LES PLANTES, LES FLEURS ET LES ESPACES VERTS.

NOUS PLANTERONS DESORMAIS DES PLANTES MEDITERRANEENNES QUI NECESSITENT MOINS D'ARROSAGE

MARQUAGE AU SOL : Il sera amélioré, les passages piétons seront munis de blocs réfléchissants et éclairant la nuit.

LE VIEUX VILLAGE AVEC SON CENTRE HISTORIQUE :

Vous trouverez dans la partie « **GRANDS TRAVAUX ET AMENAGEMENTS** » les projets proposés.

5- GRANDS TRAVAUX

Pour les grandes opérations (grands travaux) : Ils sont issus de l'ensemble de vos propositions, empreintes de bon sens, d'attachement et d'une analyse réalisée en 2018. Nous vous proposons de poursuivre les réalisations sur ce second mandat.

ENSEMBLE CE VILLAGE NOUS L'AIMONS

CONSTRUIRE NOTRE AVENIR SANS CONNAÎTRE LE PASSE C'EST IMPOSSIBLE.

En 2018, pour élaborer notre programme nous avons analysé notre passé

HISTORIQUE :

En **1880** notre village comptait 1400 habitants, dans le centre historique. Le cimetière existait à la place de la promenade, aux portes du village. L'avènement du chemin de fer, avec la révolution industrielle, ont métamorphosé le village.

CHANGEMENT

Déplacement du cimetière, construction du nouveau cimetière installé rue de l'Egalité. Construction de la gare, ce qui a permis l'aménagement de la 2^{ème} couronne (avenue de la Gare, Capitaine Bonnet, rue de la Cité), création du stade. Les activités commerciales se développent grâce à la SNCF. Jusqu'en **1950** augmentation de la population à 1577 habitants.

1955 : arrivée de l'automobile, déclin du chemin de fer et expansion du village. La voiture permet à de nombreuses personnes de travailler sur Bédarieux, Béziers, Pezenas, Montpellier. Nos terrains constructibles composés d'anciennes vignes accessibles ont provoqué une extension très importante des constructions. Magalas s'est développé en passant de 1880 habitants à 3480 en **2019**.

CONSTAT

Un développement anarchique sans plan d'urbanisme cohérent, plus de 30 lotissements ont vu le jour, empilés les uns contre les autres, une véritable tablette de chocolat !

Les réseaux (voirie, assainissement, eaux, électricité etc.) n'ont pas suivi. Des espaces publics saturés, promenade et centre historique, ainsi que 1^{ère} couronne asphyxiée.

BUT

Restructurer notre village et le préparer à un avenir meilleur

MOYENS MIS EN PLACE

Tous les travaux réalisés de 2020 à 2026

NOTRE PROPOSITION : REAMENAGEMENT DU CENTRE HISTORIQUE ET DU CENTRE-VILLE POUR MIEUX VIVRE A MAGALAS



SICTOM

RAMASSAGE DE NOS ORDURES MENAGERES

ECLAIRCISSEMENT : Notre Communauté de Communes, a depuis plusieurs années une convention avec le SICTOM (syndicat rayonnant sur les secteurs AGDE, PEZENAS, MAGALAS).

Ce syndicat, afin d'améliorer sa rentabilité, a eu besoin de réorganiser ses services et en particulier la collecte des ordures ménagères. Ses décisions, qui ne dépendent pas de vos élus, ont perturbé plusieurs d'entre vous. A chaque remarque, l'information est remontée au SICTOM.

Une bonne nouvelle, Focus sur la déchetterie : depuis le début du mandat, nous nous sommes battus pour que la déchetterie de Magalas soit mise à niveau. **OBTENU** :

Début 2025 Renforcement de l'équipe, Agrandissement de l'enceinte ; Réfection des clôtures ; Augmentation du nombre de postes de dépôt ; Transformation du site déchets verts.

Bien-entendu, le SICTOM prend en charge 100% des coûts : **ZERO € pour la commune**

6- Actions principales

GRANDS CHANTIERS

- 1- **Interventions** : Sur les bâtiments communaux et installations sportives
- 2- **Aménagement** : De la promenade et de la cour de l'ancienne école
- 3- **Aménagement** : De l'espace gare (P.E.M.) Rue de la Cité
- 4- **Aménagement** : Du centre-ville et centre historique
- 5- **Démolition et reconstruction** : Des appartements de « l'OPAC » par le Département

1- INTERVENTION SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

LA SALLE DE LA CONVIVIALITE : sera rénovée : peinture, climatisation et installation d'une cuisine aux normes.

LES INSTALLATIONS SPORTIVES DU STADE : seront remises aux normes (vestiaires, club-house, et pelouse).

TENNIS : un 4^{ème} court sera créé avec ses 3 tribunes.

LA SALLE COSTE ROUGE : sera remise aux normes, travaux d'acoustique, toiture. Elle prendra le pas sur la salle de la Convivialité, désormais trop petite pour les cérémonies et les rencontres officielles. Une peinture rafraîchira l'ensemble.

LE LOCAL DE LA PETANQUE : sa toiture sera isolée.

LA PLATEFORME SPORTIVE DES DEUX ECOLES : sera terminée.

LE SKATE PARC : (Face à la pétanque) sera doté de sanitaires indépendants.

2- AMENAGEMENT DE LA PROMENADE ET DE LA COUR DE L'ANCIENNE ECOLE

Ces deux projets sont engagés : Il fallait obligatoirement attendre le déplacement de l'école élémentaire, l'installation des associations, de la police, des Restos du cœur et du CCAS.

La promenade : Début septembre, une première réunion s'est tenue en Mairie avec le Département. Après avoir exposé nos raisons, **HERAULT INGENIERIE** a accepté de nous rejoindre comme partenaire, et a pris en charge le coût de l'étude.- **(ZERO € pour la commune)**

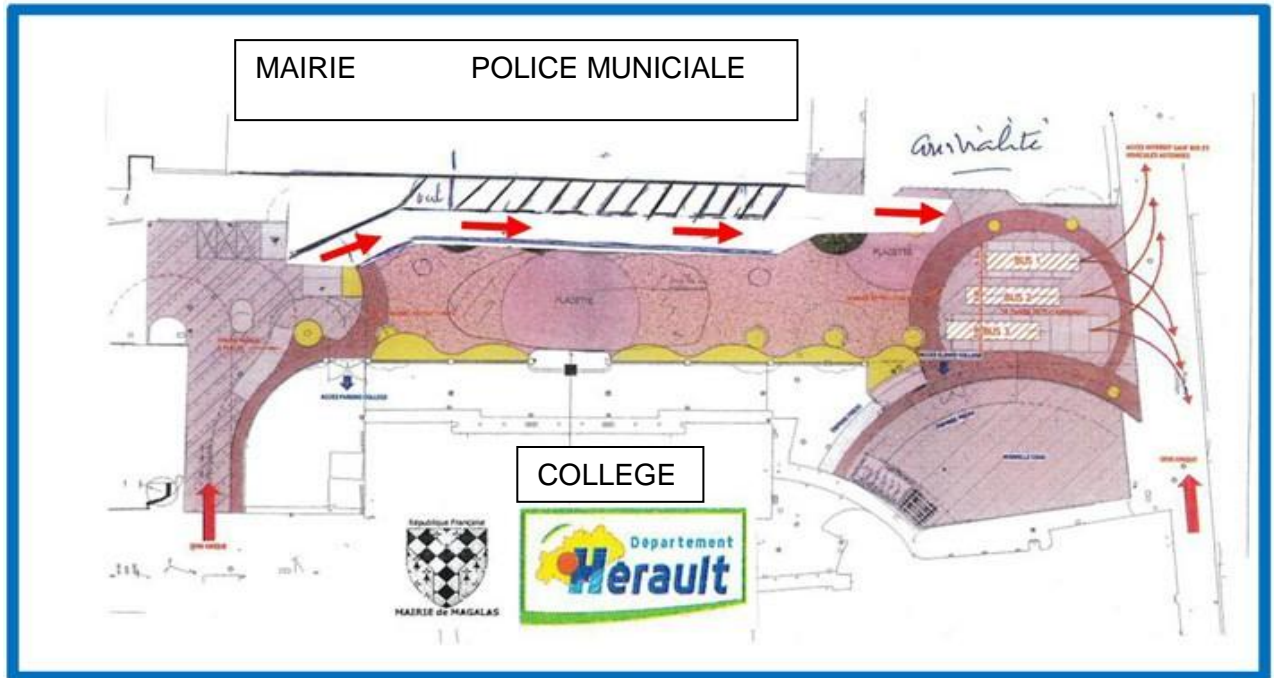
UNE SERIEUSE ECONOMIE POUR LA COMMUNE

Une seconde réunion a eu lieu fin octobre. Le bureau d'études nous a proposé deux projets.

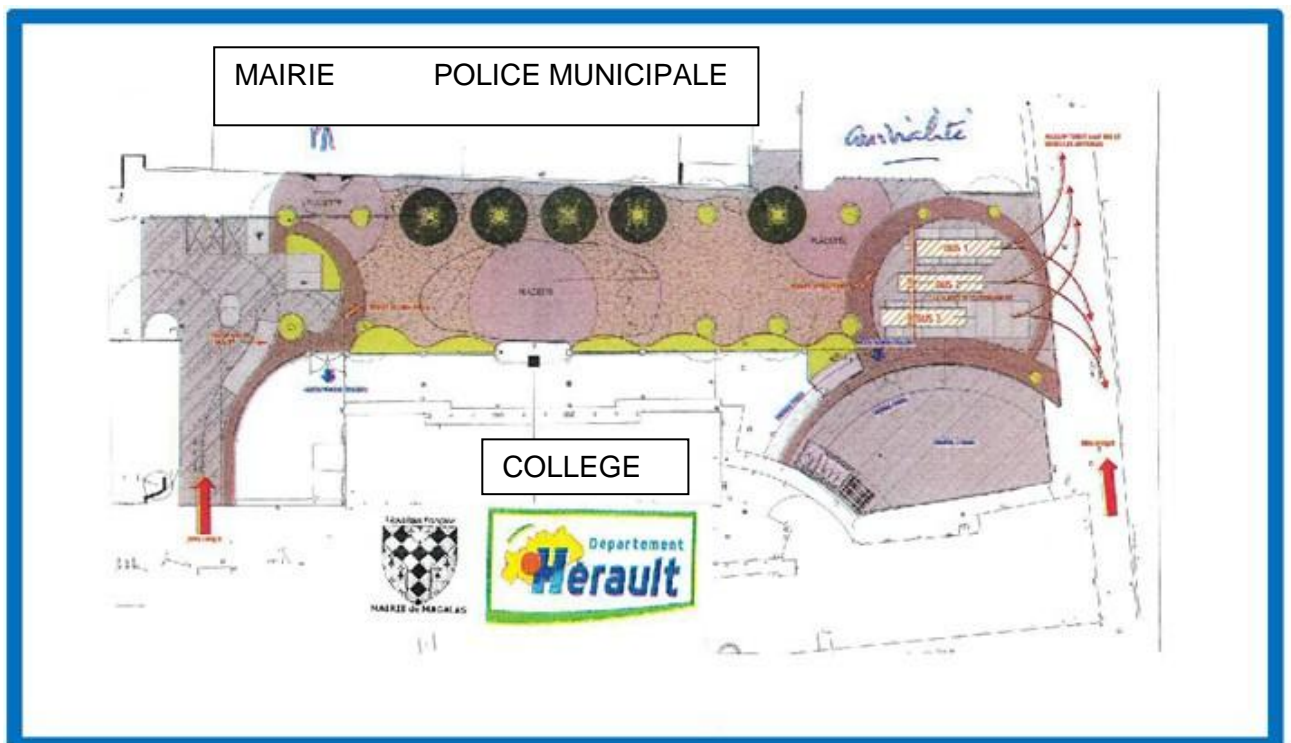
**VOUS SEREZ INVITES A PARTICIPER AUX REFLEXIONS
ET AU CHOIX DU PROJET DES LE DEBUT DU MANDAT**

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT DE LA PROMENADE

PLAN 1 - AVEC 15 PLACES DE PARKING



PLAN 2 – SANS PLACE DE PARKING

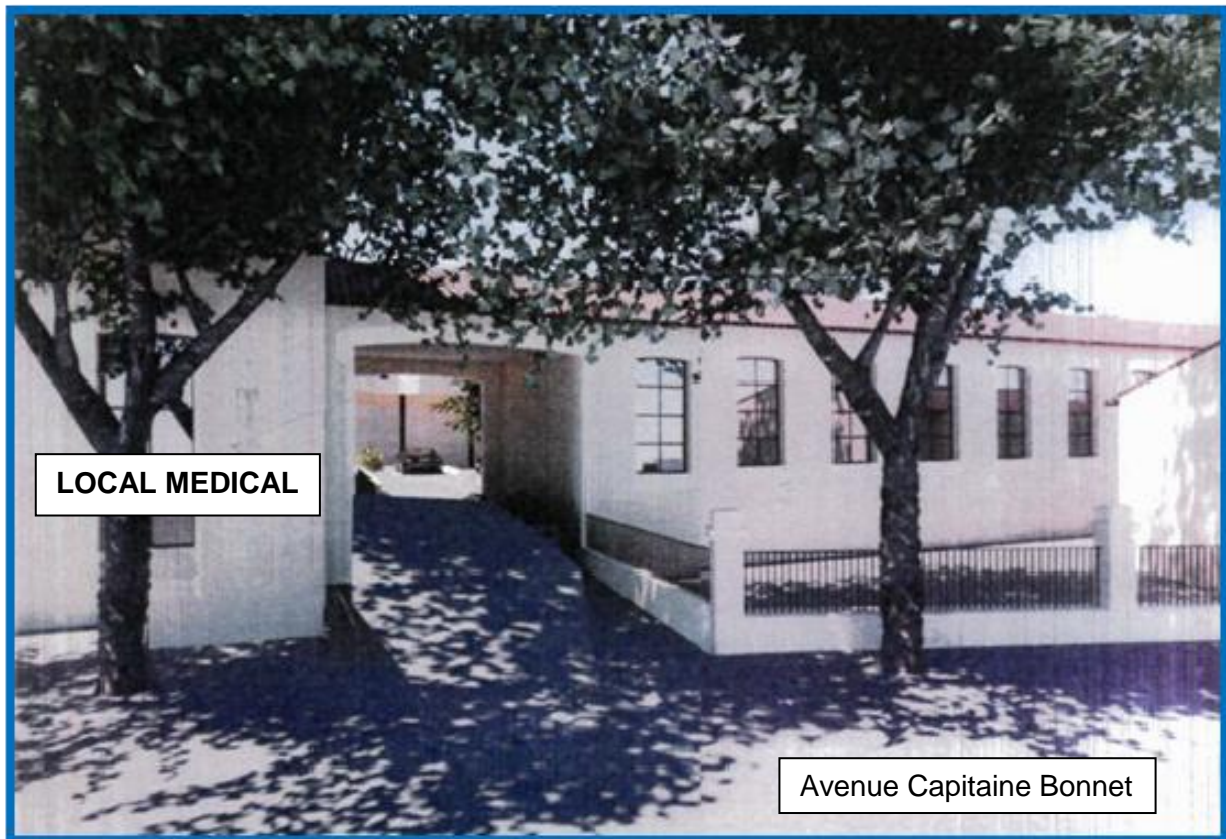


COUR DE L'ANCIENNE ECOLE ELEMENTAIRE

Après de nombreuses discussions avec les associations :

NOUS REAMENAGERONS LA COUR DE L'ANCIENNE ECOLE

Projet : permettre aux seniors d'accéder directement aux locaux associatifs par l'ouverture de la cour donnant sur l'**Avenue du Capitaine Bonnet**.



3- AMENAGEMENT DE L'ESPACE GARE (PHASE 1) PARKING

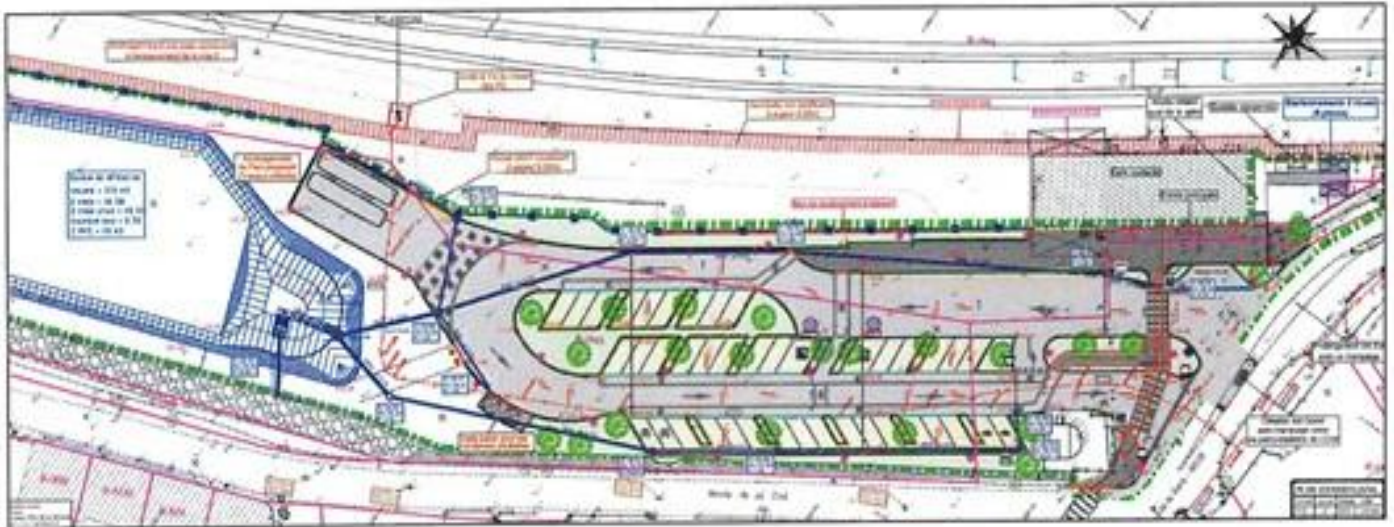
Après 3 ans de préparation et de nombreuses réunions, ce dossier est enfin dans sa phase « réalisation ». D'intérêt intercommunal, il est réalisé par la Communauté de communes, son financement est totalement pris en charge par nos partenaires. La commune assiste au suivi des dossiers. **Projet dans sa totalité d'un montant de 1 600 000 €, réalisable sur 4 ans.**
(ZERO € pour la commune).

Maire et vice-président de la Communauté (en charge des travaux) j'en contrôle la réalisation. Début travaux 2026 à fin 2030.

LES TRAVAUX ONT COMMENCE FIN JANVIER

POLE D'ECHANGE MULTIMODAL GARE DE MAGALAS

De janvier 2026 à fin 2028



12 partenaires pour financer l'opération :

Etat, Région Occitanie, Département de l'Hérault, Communauté de Communes les Avant-Monts, SCOT du Biterrois, Haut Pays Languedoc-Vignoble, Banque des Territoires, DDTM34, Hérault Transports, SNCF Immobilier, SNCF Gares et Connexions, SNCF Réseaux.

Phases de l'opération :

PHASE 1 : Aménagement de l'entrée de gare et du parking

De janvier 2026 à septembre 2026

Montant : 780 000 €

PHASE 2 : Aménagement du bâtiment de la gare, avec intégration de l'Office de Tourisme des Avant-Monts

D'octobre 2026 à septembre 2027

Montant : 410 000 €

PHASE 3 : Aménagement du parc paysager

Courant 2028

Montant : 200 000 €

TOTAL : 1 600 000 €

4- AMENAGEMENT DU CENTRE-VILLE ET DU CENTRE HISTORIQUE (dossiers instruits en collaboration avec l'Etat grâce au label obtenu en 2021 « Petites villes de demain »)

Vous serez invités aux réunions (pour la conception des différents projets)

Chantier le plus technique du mandat, ce réaménagement porte sur plusieurs espaces. Il est obligatoire de créer un schéma directeur commun afin de réaliser un ensemble cohérent qui apportera un nouveau souffle au village et du meilleur aux habitants, commerçants et touristes.

Ce projet d'aménagement inclut :

- **Agrandissement de l'intersection (Rue Jean Jaurès, Chemin de Canet)** le propriétaire de la maison offre le terrain nécessaire. Travaux début 2026.
- **La placette de la Croix de la Mission** : Démolition de la vieille maison aux volets bleus. Sur cette placette un espace poubelles enterrées et un parking paysager seront réalisés.
- **La place neuve** : Démolition du bâtiment qui accueillait la police.
- **L'Avenue de Béziers** : Mise en sécurité.
- **La rue St Laurent et Place de l'église** : Remises aux normes « accessibilité ».
- **La rue de la Garenne** : Réaménagement avec la création d'un parking.
- **L'avenue de la distillerie et la placette des trois platanes** : Une rénovation de la voirie à la remise aux normes accessibilité s'impose.
- **Le parc de la demeure BACOU (Centre du village, Maison de 450 m2 et Parc de 2000 m2)** : Il sera réaménagé. Notre proposition 60% en parking 40% en parc paysager ouvert aux habitants. Nous supprimerons le mur d'enceinte coté rue Miton et réunirons dans un ensemble cohérent parc, parking, rue Miton, avenue de Béziers.

Des réunions de travail vous seront proposées et ce sera ensemble que nous le préparerons et le mettrons en exécution le projet.

- **Aménagement de la demeure BACOU** : Voir la partie culture, patrimoine, tourisme.

Tous ces chantiers se feront avec votre collaboration

5- DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DES APPARTEMENTS DE L'ARBOURYS, COLLABORATION AVEC HERAULT LOGEMENT

Nous proposons :

DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DES 25 LOGEMENTS DE L'OPAC (les ARBOURYS)

Ce dossier en cours depuis 2023 est pris en charge financièrement par Hérault logement, a nécessité de nombreuses réunions. Il est aujourd'hui prêt à démarrer.

CONSTRUCTION DE 9 Villas et 10 appartements, Chemin de la montagne

L'immobilier sera vendu à prix raisonnable, nos enfants et les personnes travaillant sur MAGALAS seront prioritaires.

La commune a vendu ½ HECTARE à Hérault logement.

LE PROJET EST ENGAGÉ ET FINANCE PAR LE DEPARTEMENT

Un dossier que notre équipe a préparé avec le Département, la vente d'une partie de la friche industrielle, 5000 m2 en face l'école **Simone VEIL à HERAULT LOGEMENT**. Cet achat permet de créer plusieurs villas en premiers accédants pour notre jeunesse. Seront également construits 10 logements qui permettront, dans un 1^{er} temps, de déplacer les locataires de « L'OPAC » au fur et à mesure de la remise à neuf des modules et ainsi de pouvoir reconstruire cet ensemble vétuste. Ce projet améliorera la vie du quartier qui en a bien besoin. Votre conseil municipal a fait preuve de compétences.

Voici les plans du projet (financé par HERAULT LOGEMENT) **ZERO € pour la commune**



RECONSTRUCTION DE LA TOTALITE DES LOGEMENTS DE L'OPAC DES ARBOURYS

durée du projet : **2026 /2030**

PÉRIMÈTRE PROJET DE DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION



PROGRAMME EXISTANT

- 25 LOGEMENTS + 25 GARAGES
- 4 BLOCS A/B/C/D
- CONSTRUCTION OSSATURES BOIS 1985
- DEBUT DES TRAVAUX 2026 - FIN 2030

Programme supérieur à 3 000 000 €
financé par Hérault Logement.
(**Zéro € pour la Commune**)



7- PATRIMOINE - CULTURE -TOURISME

Le patrimoine occupe une place prépondérante dans la vie de notre Village, il est une des vitrines de MAGALAS. Nous devons nous appuyer sur celui-ci pour fonder en parties les bases d'un développement touristique profitable à tous.

IMPORTANT

La commune est, depuis 2025, propriétaire de la maison BACOU : 460 m2, parc 2000m2, 5 hectares du site archéologique de MONTFO et de tous les vestiges récupérés sur le site. Nous avons également plusieurs ouvrages, qui commentent en détail les campagnes de fouilles, ce qui permet aujourd'hui d'appréhender en détail, la qualité de ce patrimoine.

PROPOSITION

TRANSFORMATION DE LA « DEMEURE BACOU » : EN MUSEE ET CENTRE CULTUREL.

- 1- NOUS VALORISERONS LES VESTIGES ARCHEOLOGIQUES DE MONTFO**
- 2- NOUS METTRONS EN VALEUR LE MUSEE CLOCHES ET SONAILLES**
- 3- NOUS Y INSTALLERONS NOTRE MEDIATHEQUE, QUI ABRITERA UNE MICRO-FOLIE
(plateforme culturelle au service des Territoires)**

Nous proposerons à la Communauté de Communes de nous assister comme l'a fait la Communauté de Communes GRAND-ORB au projet de BEDARIEUX.

Cela apportera aux communes des avant-monts une culture et une notoriété aujourd'hui inaccessible.

NOTRE équipe, consciente du travail considérable pour mettre en place ce projet, proposera aux Magalassiens d'y participer

Une commission d'élus et d'habitants pourra être créée

8- COMMUNICATION ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

NOTRE AMBITION :

S'appuyer sur le principe de la démocratie participative, pour maintenir une communication et un dialogue entre la Mairie, notre village et l'ensemble des magalassiens. Nous nous servirons pour atteindre ce but, de tous les outils d'information anciens et nouveaux mis à notre disposition. Vous serez associés à la communication.

CECI EST IMPORTANT POUR BATIR ENSEMBLE L'AVENIR DE MAGALAS

1. Communication modernisée, nos outils

Notre site sera régulièrement actualisé, composés d'informations pratiques et locales (conseils municipaux, bulletins, lettres et échanges d'information etc.) y seront diffusés.

Seront diffusés deux à trois bulletins par an, enrichis de nouvelles rubriques élaborées en associant habitants et élus. Des lettres d'informations ponctuelles qui informent sur les sujets importants.

L'application illiwap sera améliorée, 100% gratuite elle informe en temps réel par SMS. Nous diffuserons la méthode d'application pour la rendre accessible à tous.

2. Application de la citoyenneté

- Vous serez cordialement invités aux réunions et consultés. Votre participation sera utile, vos propositions entendues pour la réalisation des dossiers (grands travaux, gestions quotidiennes et vie communale) ;
- Conseil de quartier : rencontre sur le terrain et en Mairie entre élus et habitants pour répondre aux demandes ;
- Vous serez, comme au mandat précédent, invités à chaque conseil municipal, ils sont suivis d'échanges constructifs (salle de la convivialité) ;
- Transparence : tous nos bulletins municipaux et conseils municipaux sont et seront en ligne et accessibles à tous.

NOTRE ENGAGEMENT :

Notre équipe a élu à l'unanimité Jérôme Fabre en qualité de référent et superviseur. Il sera le garant de la bonne application des principes de la démocratie participative au sein de notre conseil municipal

9- FESTIVITÉS ET CÉRÉMONIES

Parce qu'une ville ne se résume pas à ses rues, mais aux souvenirs que l'on s'y crée ensemble.

Depuis 6 ans, nous avons eu à cœur de faire vibrer notre commune, de voir vos sourires lors de nos fêtes et de renforcer ce lien unique qui nous unit.

Ensemble nous continuerons à cultiver l'esprit de fête

- **Vie festive et animations du village** : toutes les animations et festivités couronnées de succès, actuellement menées par les associations et par la municipalité, seront **soutenues et reconduites** :
- Les Vœux
- Le repas des aînés
- Le marché du terroir
- Les concerts d'orgue
- Le 1^{er} Mai
- Le 21 Juin, fête de la musique
- Le 13 Juillet
- Les mardis musicaux
- Le marché de Noël

Nous vous proposons aussi une ou deux soirées avec les producteurs de vins locaux, ambiance musicale et Food Trucks.

Mais aussi un parcours à la rencontre des domaines viticoles avec dégustation (VINI-RANDO)

Un marché nocturne dans le vieux village composé d'artisans (Peintres, Poteries, Maroquinerie, Saltimbanques etc.)

NOUS VOUS INVITERONS AUX PRÉPARATIONS DE CES FESTIVITÉS ET POUR CEUX QUI LE SOUHAITENT, PARTICIPER À LA MISE EN ŒUVRE ET AU SUIVI

Nous continuerons de faire de Magalas un village qui s'anime, où il fait simplement bon vivre.

ENSEMBLE CULTIVONS L'ESPRIT DE FÊTE !

NOTRE MOTIVATION EST RENFORCÉE PAR NOTRE EXPÉRIENCE

10- SÉCURITÉ

**UNE CERTITUDE : L'EXPERIENCE EST INDISPENSABLE
LA SECURITE N'EST PAS NEGOCIABLE**

AGIR plutôt que COMMENTER, DECIDER plutôt que SUBIR

NOUS AVONS FAIT UN CHOIX CLAIR

Depuis le début du mandat 2020/2026 nous avons assumé une ligne ferme, correspondant à nos engagements.

- Désormais avec un effectif de police renforcé, + 2 policiers.
- Un véhicule supplémentaire.
- 52 caméras, +20.
- Et de nouveau locaux, l'ensemble permet une efficacité accrue.

MAGALAS est une des rares petites communes à être aussi bien lotie

Désormais les moyens mis à notre disposition permettent de :

- Mieux lutter contre la délinquance ;
- Mieux protéger nos biens ;
- Mieux former nos enfants à la sécurité, avec l'aide de nos professeurs ;
- Être davantage à votre écoute ;
- Augmenter les plages horaires de surveillance ;
- Organiser avec les référents de quartier une meilleure communication ;
- Mieux accompagner les personnes fragiles dans leurs besoins spécifiques ;
- Etendre notre surveillance sur notre village voisin, Puissalicon ;
- Améliorer nos échanges avec la gendarmerie ;
- Une cellule de crise est en place (avec la Gendarmerie et les directeurs d'école) nous la conserverons ;
- Le remplacement de 1400 lampadaires en lampes leds, ces trois dernières années nous fait réaliser de sérieuses économies. Nous avons décidé désormais de maintenir notre éclairage allumé la nuit, ce qui améliore le rendement de nos caméras, protègent et sécurisent tous les Magalassiens.

**Soyez assurés, chers Magalassiens, chers amis, que notre Equipe est déterminée.
Elle a l'expérience**

11- VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

La commission occupe une place essentielle dans le parcours éducatif des élèves.

Elle vise à favoriser le bien-être, l'épanouissement et la réussite de chacun, dans un climat de respect, de confiance et de coopération.

Ce travail quotidien ne peut fonctionner sans l'ensemble des Directeurs, Professeurs, Parents d'élèves, Personnels communaux, Elus et Partenaires (Education Nationale, CAF, Département, Communauté de Communes...).

Elus, nous nous engageons à maintenir les actions nécessaires afin de soutenir les projets pédagogiques des écoles, en mettant à disposition les moyens matériels et humains.

Nous installerons une « **MICROFOLIE** » (réalité virtuelle) financée 100% par l'Etat à la bibliothèque de l'école **Simone VEIL**. Le potager et la médiation animale débuteront dès que possible.

Le temps périscolaire complète le temps scolaire en proposant des activités éducatives, culturelles, sportives et ludiques adaptés à l'âge des enfants. Ces moments permettent de développer la créativité, l'esprit d'équipe et la curiosité, tout en respectant le rythme de chacun.

Nous assurerons le bon fonctionnement et l'entretien des ALP (garderies) ainsi que celui de la salle des jeunes (site Coste Rouge) gérés et animés par l'équipe périscolaire. Les activités diverses et nombreuses proposées par une équipe motivée ont fait exploser la fréquentation de notre Salle des jeunes.

La commission encourage la pratique du sport et reconduira le PASS SPORT.

Elle se joint à la Communauté de Communes pour décider des tarifs des camps vacances, au choix des traiteurs pour les écoles et autres subventions.

Nous assurerons la continuité du conseil municipal des jeunes QUE NOUS AVONS MIS EN PLACE, avec lequel nous travaillons activement sur les aires de jeux.

**LA COMMISSION SCOLAIRE PLACE LE BIEN-ETRE ET L'EPANOUISSEMENT
DES ENFANTS AU CŒUR DE SES ACTIONS**

12- VIE ASSOCIATIVE

Notre village possède un tissu associatif dense, malgré la crise COVID, il a su se remobiliser. De nombreux bénévoles œuvrent dans nos associations.

**MERCI A VOUS TOUS, PRESIDENTS ET MEMBRES DU BUREAU,
POUR VOTRE ENGAGEMENT ET VOTRE DEVOUEMENT**

Nous sommes et serons à vos côtés, nous vous accompagnerons

**Les élus s'engagent à ne pas prendre la présidence d'une association.
Ils ont le devoir de ne pas faire de favoritisme.**

Nous mettrons toujours gratuitement à votre disposition les locaux et installations, la Mairie assumera les frais d'occupation, d'entretien et de rénovation.

Grâce au déplacement de l'école élémentaire nous offrons à un grand nombre d'entre vous, des locaux de qualité, climatisés, aux normes, et sécurisés.

DE NOMBREUX VILLAGES ENVIENT NOS NOUVELLES INSTALLATIONS

Que nos associations soient sportives, culturelles, festives ou sociales, elles ont pour nous la même importance.

Chaque membre de la commission aura une mission précise. L'organigramme vous sera communiqué après les élections.

Nous mettrons un point d'honneur à répondre à vos invitations. Vous méritez notre soutien. Chaque année vous recevrez, après le rapport de l'assemblée générale, l'aide financière de la commune.

Les cérémonies officielles se feront dans le plus grand respect du protocole, nous accorderons la plus grande attention en association avec le monde des anciens combattants, aux journées du 19 Mars, 8 Mai, 18 Juin, 11 Novembre et 5 Décembre. Dates qui font ce que nous sommes aujourd'hui.

**UN GRAND MERCI A TOUS, VOUS FAITES PARTIE DES ACTEURS QUI FONT VIVRE
MAGALAS – ENSEMBLE NOUS OEUVRONS BIEN – MERCI POUR VOTRE CONFIANCE**

13- Vie sociale

CCAS - Maison d'aide à la personne

TOUTES CES ACTIONS SONT MENEES SOUS LE SCEAU DE LA DISCRETION,
DE LA CONFIDENTIALITE

MUTUELLE : Après négociation des tarifs et des conditions pour chaque tranche d'âge avec les compagnies d'assurances, une mutuelle à tarif négocié vous sera proposée. Vous pourrez y adhérer. La maison des services de la commune se chargera de vous inscrire et de vous accompagner.

NOTRE MAISON D'AIDE A LA PERSONNE : Elle effectue des permanences, couplée avec la police municipale, le CCAS, elle collabore avec France Services de Murviel et Bédarieux, la Mission Locale, ainsi que le PLIE pour les demandeurs d'emploi dès 18 ans.

PRESTATIONS PROPOSEES ACTUELLEMENT :

- Déclaration d'impôts et autre document administratif
- Orientation sur les organismes compétences (ex : CAF, CPAM, CARSAT etc...)
- Formation informatique de base à la médiathèque
- Accompagnement des artisans, commerçants, viticulteurs, micro-entreprises qui le souhaitent dans les démarches administratives
- Proposition de solutions de maintien à domicile : repas, aides ménagères, livraison de médicaments urgents, navette pour transporter les personnes qui en font la demande pour des rendez-vous médicaux (+710 en 2025)
- Facilité et demande d'accès au service départemental de téléalarme
- Accompagnement pour constituer les dossiers administratifs nécessaires à l'intégration dans notre société
- Un emploi d'été pour les jeunes qui ont 18 ans dans l'année

NOUVELLES PRESTATIONS PROPOSEES DANS NOTRE PROGRAMME :

- **Conseils retour à l'emploi :** en appui aux dispositifs existants : conseils CV, lettre de motivation, préparation entretien d'embauche ou de formation....
- **Information sur le financement permis B :** Informer sur les dispositifs existants (selon la situation de la personne).

- **Soutien au CCAS sur les aides financières** : Après les aides ponctuelles de la commune, proposer les aides possibles existantes (Département, etc...)
- **Orientations auprès de dispositifs de conseils gratuits** : juridiques, sociales, parentalité, aide à la gestion du budget, endettement....

MEDECINE DE PROXIMITE (CENTRE VILLE – ANCIENNE ECOLE)

Dès que l'accès Avenue Capitaine Bonnet (cour de l'ancienne école) sera réalisé, nous installerons, dans le local situé à gauche de l'entrée, un cabinet médical privé. Celui-ci offrira une médecine de proximité aux habitants du centre et viendra ainsi compléter l'offre de la maison de santé de l'Audacieuse (**voir photo 1 page 13**).



14- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

NOTRE COHERENCE A L'ECHELLE INTER COMMUNALE

Suite au label « Petites Villes de Demain » obtenu le 19 Mai 2021 se sont engagés les partenaires suivants :

- Pour la commune, votre Maire : Jean Pierre SIMO-CAZENAVE
- Pour l'Etat : Pierre CASTODI Sous-Préfet
- Pour la Région Occitanie : Florence BRUTUS Vice-présidente
- Pour la Banque des Territoires : Jean-Jacques HALADJIAN Directeur
- Pour la Communauté de communes Les Avant-Monts : Francis BOUTES, Président

Notre Communauté de Communes s'est engagée, en 2021, sur un projet de territoire dans lequel MAGALAS a été identifiée comme capitale des Avant-Monts.

Par cette adhésion, elle soutient les projets structurants pour l'amélioration de notre village. Ce mandat verra de nombreux projets allant dans le sens de notre convention. Un grand Merci à nos partenaires et en particulier à la Communauté de Communes.

PROJET POUR CE MANDAT

Restructuration du centre du Village en harmonie avec les lotissements

Au quotidien : Les relations intercommunales sont très importantes. Nous renforcerons notre partenariat et conserverons :

- 1- **CENTRE DE LOISIRS :** La création dans notre Ecole Simone Veil du centre de loisirs intercommunal confère à notre Village un avantage pour tous les parents, Directeur Jérôme HERNANDEZ
- 2- **REPAS AUX DEUX CANTINES :** Deux Elus participeront à la commission, l'association de plusieurs communes permet d'obtenir un rapport qualité-prix très intéressant.
- 3- **CULTURE, MANIFESTATIONS :** Chaque année notre collaboration permet la réalisation de plusieurs actions.
- 4- **SERVICE TECHNIQUE :** Directeur Patrice MONTOLIO. Les relations étroites avec ce service seront maintenues, leur soutien et actions nous sont indispensables (Goudronnage, travaux voiries, espaces publics, aménagements de structures etc.). Un véritable partenariat Gagnant-Gagnant s'est instauré avec notre service technique.

Ce partenariat a aussi permis, lors de ce dernier mandat, d'obtenir :

- La rénovation de la voirie (zone Z.A.E. sud 300 000€)
- L'aménagement avec le Département de l'aire de covoiturage (20 000€)
- La prise en charge de l'aménagement parking et de l'espace gare (1 600 000€)

Nous remercions le personnel et les élus de la Communauté, leur sérieux apporte à toutes les communes une aide conséquente (dotations financières, aide structurelle, soutiens permanents).

15- SYNDICAT INTERCOMMUNAL MARE ET LIBRON EAU ET ASSAINISSEMENT

NOUS RECONDUIRONS AU MIEUX NOTRE PARTENARIAT

Gestion du syndicat Mare et Libron

Plusieurs Magalassiens m'ont interpellé :

« POURQUOI SOMMES-NOUS RESTES EN DEBUT DE MANDAT AU SYNDICAT MARE ET LIBRON et ne pas avoir rejoint la régie créée en 2019 par la Communauté de Communes ? »

Deux raisons :

La première parce que l'eau fournie est en quantité et d'excellente qualité.

La seconde j'ai participé depuis 1983 au suivi de la distribution sur Magalas à la création de cette structure. Pendant plus de trente ans les élus ont veillé à ce que Magalas ne manque jamais d'eau, mission hautement importante.

Vu tous les engagements pris depuis de nombreuses années et les investissements réalisés ou en cours par ce syndicat sur Magalas (station d'épuration capacité augmentée pour 5000 Habitants) 900 000€ + remplacement de la conduite qui alimente notre château d'eau (conduite changée elle passe de 100mm à 200mm) chantier en cours 1 600 000 €, création et inauguration en 2023 d'une usine de traitement d'eau potable à Fontcaude (800 000€) et un nouveau forage à FAUGERES (300 000 €), comment aurions-nous pu, nouveaux élus, claquer la porte du syndicat et provoquer sa destruction. **C'était impossible** vu tous les engagements en cours, d'autant plus que depuis trente ans, nous dépendons **de lui** pour l'eau potable et l'assainissement. Aujourd'hui, nous avons la chance d'être alimenté par deux sources différentes, **Fontcaude et Lacan** en cas de panne d'une, la distribution restera assurée, une garantie.

Les autres communes concernées : Laurens, Autignac, Cabrerolles, Faugères, Caussinijoûls, St Nazaire, Roquessels, comme nous ont fait le même choix.

Parfois la vie vous met devant certaines décisions difficiles à prendre mais la compétence, l'honneur, la fidélité et la sagesse nous dictent la conduite à suivre.

ELUS NOUS RESTERONS AU SYNDICAT

POUR LE PRESENT ET L'AVENIR MAGALAS NE MANQUERA PAS D'EAU

Souvenez-vous, jusqu'en juin 2024, 4 fois par jour, notre belle Promenade n'était qu'un lieu de rassemblement où des véhicules s'entassaient les uns contre les autres, sans aucune protection pour nos enfants.

Le déplacement de notre école élémentaire devenue « Simone VEIL » permet aujourd'hui de vous proposer un aménagement fonctionnel de cette magnifique promenade.

Proposition (page 11 et 12)



Suite à l'engagement de 2021 (**Petites Villes de Demain**), un comité de pilotage interne a eu pour mission de nous permettre la réalisation de notre programme et de vous proposer celui de 2026/2032. Ils sont complémentaires.

L'enveloppe consacrée à ce comité interne financée par l'Etat a été de 200 000€. Entièrement consommée en 5 ans, plus de 15 réunions de travail ont eu lieu, et 8 rencontres officielles ont scellé et vérifié notre travail. Vos élus ont été pris au sérieux (participants aux réunions : Jacques DHAM, Jean-François AUDAIRE, Francine GERARD, Alice ARRAEZ, Patricia SIMO-CAZENAVE, Pascal TRAMPARULO, Pierre SAUVY notre directeur et votre Maire).

LA NOUVELLE EQUIPE MAGALAS ENSEMBLE

Vous souhaitez le meilleur, votez utile !

Le Maire sortant, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE